



CE COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE COMMUNIQUÉ, PUBLIÉ OU DIFFUSÉ,
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU
JAPON.

Ontex Group NV annonce l'exercice de l'option de surallocation et la fin de la période de stabilisation relatives à son offre publique initiale

Aalst-Erembodegem (Belgique), 25 juillet 2014 – Ontex Group NV (« Ontex » ou la « Société ») annonce aujourd'hui l'exercice de l'option de surallocation par UBS Limited (« UBS ») en sa qualité de gestionnaire de stabilisation (*stabilization manager*), pour le compte des preneurs fermes (*underwriters*) et la fin de la période de stabilisation relatives à son offre publique initiale qui a été clôturée le 24 juin 2014 (l'« IPO »).

Certains actionnaires vendeurs, à savoir Whitehaven B S.à r.l. ("Whitehaven B") (un véhicule d'investissement détenu par des fonds conseillés par des sociétés liées à TPG et des fonds conseillés par des sociétés liées à The Goldman Sachs Group, Inc.) et certains membres de l'équipe de direction opérationnelle précédente et actuelle de la Société ont consenti à UBS une option d'achat d'un montant total de 4.322.083 actions supplémentaires au prix de l'IPO de 18 euros afin de couvrir les surallocations ou positions à découvert en lien avec l'IPO (« l'Option de Surallocation »).

Un montant total de 33.135.971 actions a été vendu dans le cadre de l'IPO dont 18.055.555 nouvelles actions vendues par la Société; 10.758.333 actions existantes vendues par tous les actionnaires vendeurs et 4.322.083 actions de surallocation.

UBS a décidé d'exercer l'Option de Surallocation pour 4.322.083 actions, générant, sous réserve d'une clôture réussie, un résultat brut additionnel de 77.797.494 euros pour certains actionnaires vendeurs mentionnés ci-dessus.

Le tableau suivant présente la répartition de la propriété des actions à la suite de la clôture de l'exercice de l'Option de Surallocation:

	Nombre	%
Whitehaven B	30.664.656	45,1
Direction précédente	3.193.117	4,7
Dont actuellement employés par Ontex	1.041.473	1,5
Direction actuelle	1.061.811	1,6
Public	33.135.971	48,6
Total	<u>68.055.555</u>	<u>100.0</u>

La Société, Whitehaven B et certains membres de l'équipe de direction opérationnelle précédente et actuelle ont convenu de certains accords de blocage usuels (*customary lock-up arrangements*) pour une période de 180 jours (ou 360 jours dans le cas des membres de l'équipe opérationnelle actuelle et des membres de l'équipe opérationnelle précédente qui sont toujours actuellement employés par Ontex) suivant le 30 juin 2014.

Conformément à l'article 9(3) du Règlement européen 2273/2003 et l'article 5, §2 de l'arrêté royal du 17 mai 2007, UBS, en tant que gestionnaire de stabilisation, a confirmé qu'aucune stabilisation n'avait eu lieu.

BofA Merrill Lynch, Goldman Sachs International et UBS Investment Bank sont les coordinateurs mondiaux associés (*joint global coordinators*) de l'IPO. BofA Merrill Lynch, Goldman Sachs International, UBS Investment Bank et J.P. Morgan sont les teneurs de livre internationaux associés (*joint international bookrunners*). TPG Capital BD, LLC est le co-chef de file international (*international co-manager*). KBC Securities et Petercam sont les chefs de file associés (*joint lead managers*). Ils agissent tous comme preneurs fermes (*underwriters*).

MEDIA ENQUIRIES

Bell Pottinger

Gavin Davis, Paul Barker & Charlie Harrison
+44 20 7861 3125 / + 44 7500 578 179
Charrison@Bell-Pottinger.com

Across Group

Luc Osselaer
+32 (476) 451501
luc.osselaer@a-cross.com

À propos d'Ontex

Ontex est un leader dans la fabrication de produits d'hygiène à usage unique de marques de distributeurs ou de marques propres à Ontex à travers l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. La Société vend principalement ses produits aux distributeurs, les aidant ainsi à établir ou à renforcer leurs propres marques. Bien que le marché d'Europe de l'Ouest ait été le marché géographique le plus important en termes de ventes (68 % des ventes en 2013), la Société a également augmenté sa présence au sein des marchés émergents en offrant tant des marques de distributeurs que ses propres marques, la gamme de produits variant selon la catégorie de produit et la situation géographique. La Société est d'avis qu'elle opère sur un marché fort et diversifié à travers divers marchés géographiques et dessert une grande variété de clients avec des produits de haute qualité dans des catégories de produits phares, résistants et non discrétionnaires.

Ontex Group NV, une société anonyme de droit belge, dont le siège social est Korte Keppestraat 21/31, 9320 Erembodegem (Aalst), Belgique, et inscrite au registre des personnes morales (Gand – division Dendermonde), sous le numéro d'entreprise 0550.880.915, assume la responsabilité des informations contenues dans ce communiqué.

La Société a publié un prospectus le 10 juin 2014 relatif à son offre publique initial qui est disponible sur le site internet www.ontexglobal.com.

Ce communiqué ne peut être ni distribué ni publié dans quelle que juridiction que ce soit en dehors de la Belgique, sauf conformément aux lois et réglementations applicables.

Ces documents ne peuvent être diffusés, directement ou indirectement, aux Etats-Unis. Ces documents ne constituent pas, ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de titres aux Etats-Unis. Les titres qui y sont mentionnés n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés en vertu du US Securities Act et ne peuvent pas être offerts ou vendus aux Etats-Unis, sauf en vertu d'une exemption aux obligations d'enregistrement prévue par le Securities Act. Il n'y aura pas d'offre publique de valeurs mobilières aux Etats-Unis.

Ce communiqué ne s'adresse et ne vise que, en ce qui concerne les personnes situées dans un Etat membre de l'Espace Economique Européen (« EEE ») autre que la Belgique, des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) de la Directive Prospectus (Directive 2003/71/CE telle que modifiée, en ce compris par la Directive 2010/73/UE, dans la mesure où celle-ci est transposée dans l'Etat Membre de l'EEE concerné) et de toute réglementation transposant celle-ci dans tout Etat Membre de l'EEE concerné (la « Directive Prospectus ») (« Investisseurs Qualifiés »). De plus, au Royaume-Uni, ce communiqué n'est distribué et ne s'adresse qu'aux Investisseurs Qualifiés (i) qui possèdent une expérience professionnelle dans les matières liées aux investissements relevant de l'Article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005*, tel que modifié (l'« Order ») et aux Investisseurs Qualifiés visés à l'article Article 49(2)(a) à (d) de l'Order, et (ii) auxquels il peut autrement être légalement communiqué.